

Ossau le 29 Sept 1910

Le Notaire Rochet  
Marius le Prieur  
de Ossau - Pyrénées.



Je reçois ce matin votre lettre du 26 septembre.  
Je vous remercie de la communication que vous  
voulez bien me faire.

Bien volontiers j'entreprendrai avec les municipalités  
d'Ossau, d'Arthey d'Ossau et de Bruguer pour l'obtention  
de permis de recherches sur ~~les~~ territoires de ces  
communes.

Quant à l'éclaircissement projeté de la route  
d'Arthey d'Ossau à Ferrières, bien volontiers aussi  
j'y participerai aux dépenses prévues. Il est  
probable même que j'y demanderai à l'administration  
de prendre à ma charge le surcroît de dépenses que  
nécessiterait un élargissement suffisant pour y placer  
des rails. Mais tout cela est subordonné à la  
possibilité de devenir au moins des ouvrages  
que contrairement la vallée du Longon que  
longe la route et le territoire de Loumès Toubiers,

que cette route deurt. Or les neudaces,  
sollitutes journallement par moi depuis un  
temps assy long, ne veulent pas se fier en  
à me dire quelle sont leurs prétentions!

L'espere cependant pouvoir, très prochainement,  
vous faire une réponse définitive.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet,  
l'assurance de mes sentiments respectueux et  
dévotés.

D<sup>r</sup> 